

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5CY

Autres désignations:

ECO-SOL MAX3, ESL5-CY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015


Autres effets nocifs:

Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:
Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylene carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32 copper n°CAS: 147-14-8	4 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: bleu

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	Nicht eingestufte Stoffe	—
108-32-7	propylene carbonate	—
147-14-8	29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32 copper	—

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 **[DE] Directives nationales**

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

keine Angabe

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH

Département des services environnementaux

Westend Straße 199

80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :

Roland DG Benelux NV

Producteur:

Roland DG Corporation

1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,

Shizuoka-ken, 431-2103

JAPAN

Téléfon: + 81-53-484-1224

Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5MG

Autres désignations:

ECO-SOL MAX3, ESL5-MG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015


Autres effets nocifs:

Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO2), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:
Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylene carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: rouge

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	Nicht eingestufte Stoffe	—
108-32-7	propylene carbonate	—

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

keine Angabe

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5YE

Autres désignations:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5YE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015


Autres effets nocifs:

Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO2), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:
Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylene carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: jaune

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	Nicht eingestufte Stoffe	—
108-32-7	propylene carbonate	—

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

keine Angabe

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-BK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:


Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Assurer une aération suffisante.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
 Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
 Protection individuelle: voir paragraphe 8
 Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
 Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:
 Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
 ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
 Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	Carbon black n°CAS: 1333-86-4	① 3,5 mg/m ³

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylene carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
Carbon black n°CAS: 1333-86-4	2 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: noir

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			
Pression de la vapeur	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>Aucune donnée disponible</i>	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	Nicht eingestufte Stoffe	—
108-32-7	propylene carbonate	—
1333-86-4	Carbon black	—

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 **[DE] Directives nationales**

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

keine Angabe

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5LC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:


Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Assurer une aération suffisante.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:

Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32 copper n°CAS: 147-14-8	4 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: bleu

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	Nicht eingestufte Stoffe	—
108-32-7	propylene carbonate	—
147-14-8	29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32 copper	—

Es sind keine Daten für die Mischung verfügbar.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

keine Angabe

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5LM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:


Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Assurer une aération suffisante.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:
Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: rouge

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			
Pression de la vapeur	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Densité de la vapeur	> 1			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>Aucune donnée disponible</i>	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	Nicht eingestufte Stoffe	—
108-32-7	propylene carbonate	—

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

keine Angabe

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 **Version:** 2.1 **Date d'édition:** 21 sept. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX3, ESL5-5LK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre

uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:


Aucun effet important ou danger critique.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	5 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Assurer une aération suffisante.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
 Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
 Protection individuelle: voir paragraphe 8
 Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
 Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants:
 Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux
 ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
 Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	Carbon black n°CAS: 1333-86-4	① 3,5 mg/m ³

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylene carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
Carbon black n°CAS: 1333-86-4	2 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: noir

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	65 - 67 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,8 - 14,3 Vol-%			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	0,9 - 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>Aucune donnée disponible</i>	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.
Acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Informations complémentaires:

Observations relatives à la classification: Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses
------------	--

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV

§ 22 JArbSchG

§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

-

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 21 sept. 2015 Version: 2.1 Date d'édition: 21 sept. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 2 oct. 2015 Version: 1 Date d'édition: 2 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

CLEANING LIQUID, (ESL5) 100 ML

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre

Utilisations identifiées pertinentes:

Secteur d'utilisation

SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégories de produits [PC]

PC 18: Encres et toners

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +31 30 274 88 88 (Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum, Utrecht, NL), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence: -

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Autres effets nocifs:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Date d'exécution: 2 oct. 2015 Version: 1 Date d'édition: 2 oct. 2015

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément à la Directive N° 67/548/CEE ou au règlement (CE) N° 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

éloigner la victime de la zone dangereuse. enlever les vêtements souillés, imprégnés En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Évacuer les personnes en lieu sûr.

Date d'exécution: 2 oct. 2015 Version: 1 Date d'édition: 2 oct. 2015

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

Mesures de protection incendie:

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Modèles de protection oculaire recommandés: Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains

Date d'exécution: 2 oct. 2015 Version: 1 Date d'édition: 2 oct. 2015

Protection respiratoire:

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3. Indications diverses

Indications détaillées: voir notice technique.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: incolore

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: non applicable

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non applicable</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	> 1,3 - < 9,9 Vol-%			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	> 1			
Densité	> 0,9 - < 1,1 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	miscible			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Combustible. Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant
 Acide, concentré

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

Date d'exécution: 2 oct. 2015 Version: 1 Date d'édition: 2 oct. 2015

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Endommagement/irritation des yeux:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vivo disponible.

Cancerogénité:

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Danger par aspiration:

non applicable

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 01 99	Déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis: Déchets non spécifiés ailleurs
----------	--

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Date d'exécution: 2 oct. 2015 Version: 1 Date d'édition: 2 oct. 2015

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable
14.4. Groupe d'emballage
négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

nwg - nicht wassergefährdend

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 2 oct. 2015 **Version:** 1 **Date d'édition:** 2 oct. 2015

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226